



## PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs

Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ** par la soussignée, **Suzanne Gaudreault directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,**

**QUE :**

Une séance extraordinaire sera tenue mercredi le 21 décembre 2016 à 19h à l'édifice municipal de Saint-Aimé-des-Lacs et qu'il y sera pris en considération l'ordre du jour suivant :

### ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation.
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2017.
4. Adoption du règlement ayant pour objet d'établir le budget (prévisions budgétaires), le taux de la taxe foncière, de la taxe de secteur, le taux de la taxe spéciale service de la dette ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux soit : aqueduc, égout (assainissement), vidanges et valorisation des matières résiduelles ainsi que la vidange et la valorisation des boues de fosses septiques pour l'année 2017.
5. Période de questions se rapportant exclusivement sur le budget de l'année 2017.
6. Levée de la séance extraordinaire.

**DONNÉ à Saint-Aimé-des-Lacs, ce 8<sup>ième</sup> jour de décembre l'an deux mil seize.**

.....  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---